



# CANDIDATURE COMMISSION DISCIPLINE INTERNE

## Le but de la commission discipline :

La commission se réunit à la demande du Président de commission ou du Président du club sur convocation écrite :

- Il vote et propose au bureau les différentes mesures que le club doit prendre pour son bon fonctionnement sur la partie discipline
- La commission contrôle les différentes tâches effectuées par chaque catégorie et de leurs bons déroulements, veille à la bonne politique disciplinaire du club, propose des idées et des développes des projets.
- Développer la formation des arbitres
  - -Développe le Programme Educatif Fédéral sur la partie FAIR PLAY, REGLES DU JEU ET ARBITRAGE (Voir les référents PEF)
- Réalise le règlement intérieur et charte du club
- La commission devra effectuer un rapport au bureau du club lors de chaque réunion

## La commission se compose :

- Du Président de la commission.
- De 8 membres
- De l'arbitre du club
- Du responsable Technique (sans droit de vote)

## CANDIDATURE (à remettre au Président du club avant le 20/03/2017)

Nom : \_\_\_\_\_.

Prénom : \_\_\_\_\_.

Adresse : \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_.

Ville : \_\_\_\_\_ Code postale : \_\_\_\_\_.

Téléphone : \_\_\_\_\_.

Mail : \_\_\_\_\_.

**ACS VIC SUR AISNE NOS VALEURS= RESPECT**

**PLAISIR, CONFIANCE, SOLIDARITER,  
ACCOMPAGNER, ENCOURAGER, ACCEPTER, TOLERANCE**